

Avis de constitution

SOCIETE « DIARA HUB SOLUTIONS » en abrégé « DIASOL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON AGBAYATE, Lot 907, Ilot
98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIARA HUB SOLUTIONS » en
abrégé « DIASOL »

Objet: GESTION MARKETING ET COMMUNICATION DES ENTREPRISES - MISE EN RELATION DE PARTICULIERS AVEC DES PROFESSIONNELS DE SERVICES - RESTAURATION - FORMATIONS (marketing digital, office) - COMMERCE GENERAL - PAPETERIE - IMPRIMERIE - COMMUNICATION - INFORMATIQUE - LIVRAISON. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON AGBAYATE, Lot 907, Ilot 98

Dirigeant(s) M DIARA AHMED IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08176 du 14/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49349/GTCA/RC/2025 du 14/08/2025

